



DEIS promotion 4 -

**DIPLOME D'ETAT D'INGENIERIE SOCIALE
2^{ème} ANNEE**

**MASTER 1 et 2 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Spécialité Intervention et Politiques Sociales**

2011 - 2012

ENSEIGNANTS

- **Carole AMISTANI (ANDESI)**
- **Marie Caroline ARTAUD (ANDESI)**
- **Anne-Cécile BEGOT (SESS)**
- **Georges FALCONNET (ENS)**
- **Bénédicte GOUSSAULT (SESS)**
- **Abdelaali LAOUKILI (ANDESI)**
- **Patrick LECHAUX (SESS)**
- **Patrick LEGROS (ENS)**
- **Florian MASCIO (ANDESI)**
- **Françoise MONCOMBLE (SESS)**
- **Marc de MONTALEMBERT (SESS)**
- **Gilles RIVET (SESS)**
- **François SARFATI (SESS)**

Responsable de la promotion	Gilles RIVET	01 45 17
Responsable pédagogique du DEIS	Marc de MONTALEMBERT	01 45 17 44 44
Responsable gestion financière	Brigitte BILLARD	01 45 17 44 00
Gestionnaire de scolarité	Catherine OLIVIER	01 45 17 44 12

Livret établi en janvier 2011

SOMMAIRE

	Page
Présentation générale de la formation	2
DF 1 : Production de connaissances	6
U.F. 1.3 : Démarche de recherche	
DF 2: Conception et conduite d'action	8
U.F. 2.3 : Ingénierie	
U.F. 2.4 : Etude de terrain	
DF 3 : Communication et Ressources Humaines	19
UF 3.1 Gestion et dynamique des ressources humaines	
UF 3.2 Information et Communication	
Validation du MASTER 1	24
MASTER 2	25
Renseignements administratifs et financiers	26
Annuaire UFR SESS	27
Annuaire des partenaires	28
Informations ENS	29
ANDESI	30

PRESENTATION GENERALE DE LA FORMATION

Le programme de formation vise à clarifier les rôles ou les missions des acteurs institutionnels autant qu'à équiper de savoirs techniques et méthodologiques actualisés, en terme de gestion stratégique en particulier.

Les évolutions technologiques, les bouleversements des rapports économiques mondiaux, la résurgence des phénomènes d'exclusion, le vieillissement démographique imposent aujourd'hui de penser de façon nouvelle les modalités et les conditions de l'intervention sociale. De plus, l'acte II de la décentralisation a renforcé les compétences propres des collectivités territoriales, y compris en confiant aux régions les appareils de formation. Dans le même temps, la déconcentration des services extérieurs des différents ministères a transféré à ces services de nouvelles responsabilités et donc des pouvoirs nouveaux, notamment dans les domaines sanitaires et sociaux liés à la mise en œuvre de dispositifs générés par les évolutions des politiques sociales. Ces évolutions ont fait apparaître de nouvelles catégories d'acteurs professionnels (cf. Les mutations du travail social – Jean-Noël Chopart) et ont obligé les métiers traditionnels du secteur médico-social – éducatif – culturel à analyser leurs pratiques, parfois à les remettre en cause, et à appréhender leurs fonctions professionnelles, non plus seulement au regard de leurs simples missions originelles, souvent cloisonnées, mais dans l'interdépendance de logiques transversales et partenariales.

Le D.E.I.S. comprend 700 heures plus 175 heures d'étude de terrain. Son architecture est fondée sur un corpus **d'unités d'enseignements**, qui sont programmés, selon des déclinaisons et des volumes variables, auxquelles s'ajoute l'étude de terrain. La dynamique pédagogique adoptée, articule trois domaines de formation :

DF1 : Production de connaissances

On trouve des enseignements visant à doter l'étudiant d'une lecture contextualisante et plurielle des problématiques de l'intervention sociale, lui permettant de construire sa démarche de recherche en sciences humaines et sociales. L'angle est ouvert, allant de l'analyse historique, sociologique, juridique et économique de la société française à une introduction au modèle social européen par une étude comparative des systèmes (outils conceptuels d'analyse-66 heures, Langues, cultures, civilisations européennes-30 heures, démarche de recherche-204 heures)

DF2 : Conception et conduite d'actions

Il s'agit d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer des fonctions d'expertise, de conseil, de conception, de développement, d'évaluation appliquée aux domaines des politiques sociales et de l'intervention sociale. Il importe que la méthodologie de projet soit abordée, dans son acceptation large, à savoir en intégrant la construction d'une problématique. La formation pratique, quant à elle, se déroule sous la forme d'une étude de terrain qui doit permettre aux étudiants de se confronter à une situation réelle de co-production. Le rapport d'étude ainsi réalisé doit servir de support à l'épreuve de certification 'Ingénierie du développement' (Politiques sociales-72 heures, Epistémologie-66 heures, Ingénierie-114 heures, Etude de terrain-75 heures).

DF3 : Communication et Ressources humaines

Il part du constat suivant : conduire une étude, piloter un projet ou un programme d'action, procéder à une analyse de besoins, à un diagnostic, mettre en place un dispositif de veille, un observatoire... mobilisent nécessairement des ressources humaines. Ces démarches mettent en jeu de multiples acteurs référés à des systèmes organisationnels impliquant des relations de pouvoir, inscrits dans des systèmes culturels, des représentations et des conceptions de direction et d'encadrement. Elles s'inscrivent dans des dynamiques de changement articulant de façon complexe, des dimensions humaines, culturelles et structurelles. Il s'agit donc d'être en mesure de diagnostiquer, d'évaluer et d'anticiper les stratégies de changement nécessaires afin

que les systèmes organisationnels soient susceptibles de permettre aux acteurs d’agir de façon cohérente et pertinente dans le cadre des projets envisagés (Mobilisation et dynamique des ressources humaines-84 heures, Information et communication-66 heures).

Le mémoire sera travaillé à partir de l’ensemble des enseignements mais tout particulièrement du DF2.

La répartition adoptée nous donne :

Première année : 294 heures
Seconde année : 297 heures
Troisième année : 288 heures

Compte tenu des possibilités offertes par le dispositif D.E.I.S. et de nos orientations, nous avons choisi la répartition suivante à l’intérieur des domaines de formation :

Domaine de Formation	Intitulé	Nbre d’heures	Total
DF1	Outils conceptuels d’analyse	66	300 H
	Langues, cultures, civilisations	30	
	Démarche de recherche	204	
DF2	Politiques sociales	72	425 H (250 + 175)
	Epistémologie	66	
	Ingénierie	114	
	Outils de terrain	175	
DF3	Gestion et dynamique des ressources humaines	84	150 h
	Information et communication	66	

Le MASTER avec lequel s’articule le D.E.I.S. comprend quatre semestres :

Semestre 1 : 232 heures Semestre 2 : 225 heures ↪ correspondant au Master 1-M1
 Semestre 3 : 228 heures Semestre 4 : 180 heures ↪ correspondant au Master 2-M2.

Si l’on regroupe par unités d’enseignements, on obtient la répartition suivante :

	M1	M2	TOTAL
Epistémologie	60 H	48 H	108 H
Méthodologie	214 H	141 H	355 H
Langages	48 H		48 H
Sociologie et Politique de l’intervention sociale	135 H	219H	354 H
TOTAL	457 H	408 H	865 H

Les deux années du MASTER couvrent un volume horaire total de 865 heures, auquel s’ajoutent un stage de deux mois en alternance et un stage de 5 mois en alternance.

ORGANISATION DU DOUBLE CURSUS MASTER – D.E.I.S

Préambule

Il a été décidé que la formation se déroulerait à raison d'un jour par semaine sur trois ans mais avec cinq regroupements d'une semaine.

Les étudiants souhaitant s'inscrire au master et au D.E.I.S. simultanément feront les semestres 1 et 2 du Master les 18 premiers mois, puis les semestres 3 et 4 les 18 mois suivants.

Ils seront dispensés de stage, puisque professionnels en exercice et en formation continue, mais devront se soumettre à toutes les évaluations (les évaluations du D.E.I.S. seront validées pour le Master).

Présentation

MASTER 1 IPS – S1 + S2		DEIS 1^{ère} année et DEIS 6 mois de la 2^{ème} année	
Epistémologie des sciences de la société UE 1 – 6 ects	60 H	UF2.2 Epistémologie	66 H
Méthodologie des sciences sociales UE 2 - 9 ects UE 6 - 18 ects	214 H	Démarche de recherche UF 3.1 81 H Outils conceptuels UF 1.1 36 H Information, communication UF 3.2 12 H Etude de terrain UF2.4 115 H	244 H
Langages UE 4 – 3 ects UE 5 – 3 ects	48 H	Langages et culture UF1.2	30 H
Sociologie de l'intervention et politiques sociales UE 3 9 ects UE 7 9 ects UE 8 3 ects	135 H	Politiques sociales UF2.1 30 H Ingénierie UF 2.3 72 H	102 H
	457 H		442 H

MASTER 2 IPS S3 + S4		D.E.I.S 6 mois de la 2^{ème} année et 3^{ème} année	
Sociologie appliquée à l'intervention UE 9 9 ects 48 h UE 11 6 ects 24 h	198 H	Mutations de l'action sociale et démarche de recherche UF 1.3 123 h	123 H
Mutations de l'action sociale UE 10 9 ects 69 h UE 14 3 ects 42 h Terrains d'observation UE 11 6 ects 42 H UE 15 12 ects 84 H	111 H	Politiques sociales UF 2.1 42 h Ingénierie UF 2.3 36 h Gestion des Ressources Humaines UF 3.1 66 h Information, communication UF 3.2 30 h	174 H
Méthodologie des sciences sociales UE 12 6 ects 21 h UE 16 12 ects 30 h	99 H	Etude de terrain UF 2-4 115 h Outils conceptuels d'analyse UF 1-1 30 h	145 H
		Régulation de formation	5 H
	408 H		435 H

Répartition annuelle du D.E.I.S

Domaines de Formation	1^{ère} année	2^{ème} année	3^{ème} année	Total	
DF1					
Bénédicte Goussault - Françoise Moncomble - Gilles Rivet					
UF 1.1 Outils conceptuels d'analyse	36 H		30 H	66 H	300 H
UF 1.2 Langues, culture, institutions européennes	30 H			30 H	
UF 1.3 Démarche de recherche	66 H	30 H	108 H	204 H	
DF2					
Marc de Montalembert - Gilles Rivet					
UF 2.1 Politiques sociales	30 H		42 H	72 H	429 H
UF 2.2 Epistémologie	66 H			66 H	
UF 2.3 Ingénierie	42 H	60 H	12 H	114 H	
UF 2.4 Etude de terrain	12 H	165 H		177 H	
DF 3					
Carole Amistani – Marie Caroline Artaud					
UF 3.1 Gestion et dynamique des ressources humaines		18 H	66 H	84 H	150 H
UF 3.2 Information et communication	12 H	24 H	30 H	66 H	
TOTAL	294 H	297 H	288 H	879 H	

DOMAINE DE FORMATION I
DF1 : Production de connaissances

Master 2 – semestre 3

UE 10 Mutations de l'action sociale

UE 11 Terrain d'observation

UE 12 Méthodologie de Terrain

Enseignant : **Bénédicte Goussault**

Nombre d'heures : 30 Heures

Objectif des enseignements

L'ensemble des enseignements est ici destiné à aider à la construction des projets de mémoire

Des premières intuitions à l'écriture finale d'un mémoire en sciences sociales, quelles sont les étapes incontournables de la construction d'un savoir original et pertinent ? Ce programme de méthodologie de recherche a pour objectif d'amener chacun à la production du mémoire Master/DEIS.

Lors des cours magistraux, on examinera, point par point, les seuils, les passages et les finalités possibles de l'aventure intellectuelle : motivations et curiosité personnelle ; recours aux savoirs existants ; tâtonnements exploratoires ; mises au point préalables à la construction de l'objet de recherche ; quête des modèles d'analyses ; fluctuation des hypothèses ; confrontation au terrain d'enquête ; maniement des concepts, entraide collective, bonne utilisation du guidant ; affres et joies de l'écriture etc.

Durant les travaux dirigés, les étudiants répartis en deux sous-groupes, travailleront en collectif et en individuel avec leur guidant. Le déroulement de la construction du mémoire est conçu en trois étapes :

- 1) Définition d'un sujet : À partir d'un thème repéré, il s'agira d'effectuer les repérages bibliographiques et les enquêtes exploratoires qui permettront de construire l'objet de la recherche.

- 2) Élaboration d'une problématique : approches théoriques et cadrage conceptuel devront, par la confrontation avec les terrains choisis par chacun, déboucher sur la formulation d'une ou de plusieurs hypothèses.

- 3) Vérification des hypothèses : les enquêtes seront menées en fonction des choix méthodologique(s) de recueil des données. Les supports théoriques de l'analyse conduiront à leur interprétation.

Bibliographie

Michel BEAUD, L'art de la thèse, La découverte, 1997 ;
Howard BECKER, Ecrire les sciences sociales, Economica.

Le jury intermédiaire vise à apprécier l'état d'avancement des mémoires suivant 3 critères :

- Problématisation
- système d'hypothèses et méthodologie prévisionnelle
- Faisabilité et étapes.

DOMAINE DE FORMATION II
DF2 : Conception et conduite d'action

MASTER 2 - semestre 3

UE 10 – mutation de l'action sociale

UE 11 - terrains d'observation

UE 12 – méthodologie de terrain

D.E.I.S. – 2^{ème} année

U.F.2.3 : Ingénierie

60 H

sous la responsabilité de Gilles Rivet

(1^{ère} année : 42h – 2^{ème} année : 60h – 3^{ème} année : 12h)

MASTER 2 SCIENCES DE LA SOCIETE semestre 3

UE 10 – mutations de l'action sociale

Quelle ingénierie en lien avec quel profil professionnel visé ?

A la différence du CAFDES et du CAFERUIS qui sont vraiment finalisés par le management et la direction de structures et de services du champ social et médico-social, le DEIS est plus centré sur les grandes fonctions de l'expertise-conseil, de l'évaluation et de la conception-développement de projets :

- **expertise** relative aux mutations des populations et de leurs besoins, des problématiques sociales anciennes et en émergence, aux formes traditionnelles et nouvelles de l'intervention sociale, aux politiques sociales resituées dans un cadre international et européen.
- **Evaluation** : capacité à concevoir et conduire des démarches de diagnostic et d'évaluation portant sur des politiques, des dispositifs, des projets d'institutions ou de structures, qu'il s'agisse d'évaluation externe ou d'évaluation interne
- **Conseil** : capacité de propositions sur la base de l'expertises et de l'évaluation, mais aussi capacité d'accompagner des décideurs dans l'élaboration de politiques et de stratégies d'action
- **Conception-développement** : capacité à produire des approches prospectives, à concevoir des projets innovants et expérimentaux, à développer ou appuyer le développement opérationnel de ces projets.

Il s'agit donc d'une fonction qui apporte une contribution à la fonction de direction-management :

- à un niveau essentiellement politique et stratégique : en lien avec une démarche de changement
- dans une position pour l'essentiel d'interface, à différents niveaux :

** interface entre les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités territoriales et les associations en charge de structures/services

** interface entre l'association (CA et Direction Générale) et les directions des structures/services gérés par l'association

** interface entre les associations (et leurs structures) et les partenaires du secteur social ou d'autres secteurs

** interface entre les centres de formation de travailleurs sociaux (CFTS) et les « tutelles » (Direction de la Cohésion Sociale - Régions), les partenaires, les associations ou secteurs employeurs associés à la formation.

- en s'appuyant sur une expertise mais aussi sur des démarches, méthodes et outils d'intervention constitutifs d'une ingénierie du social et de la formation : l'inscription dans une démarche de changement nécessite en effet de mobiliser des démarches de mobilisation, formation et accompagnement des acteurs impliqués.

Un tel positionnement exige non seulement de maîtriser des expertises et des démarches/méthodes de type ingénierie, mais aussi et surtout d'investir d'autres postures que celle du manager-dirigeant.

Il s'agit d'une figure de **consultant-développeur** (en interne ou pour l'externe) qui doit pouvoir adopter des postures différenciées en fonction de deux types de figures imposées :

La figure de consultant : posture qui

- n'est pas celle d'ingénieur expert au sens de celui qui apporte la solution et emporte la décision : le consultant est dans l'accompagnement et la maïeutique auprès du décideur
- n'est pas celle du décideur : le consultant est dans le conseil et se situe donc dans l'aide à la décision

La figure de développeur : posture qui consiste

- en amont de la décision : à explorer la pertinence et la faisabilité de nouveaux projets en lien avec une fonction de veille et d'approche prospective
- en aval de la décision : à travailler en direct ou à encadrer l'opérationnalisation d'un projet innovant ou expérimental.

Deux figures qui ne peuvent être investies que si le professionnel s'appuie sur une réelle expertise. L'expertise constitue donc un socle et non une figure professionnelle en tant que telle. Cette option est fondée sur l'analyse du fonctionnement du marché du conseil et des mutations des fonctions et emplois au sein du champ social.

1- La démarche de formation mise en œuvre

On adoptera une démarche qui se réfère à *l'ingénierie de la professionnalisation* :

- contribuer au développement de nouvelles compétences et postures par les stagiaires
- une démarche d'apprentissage fondée sur l'appropriation des démarches et méthodes/outils à partir de situations professionnelles réelles : apportées par les formateurs et les stagiaires, vécues lors de la conduite de l'étude de terrain au cours de la 2^o année (travail collectif à partir d'une commande institutionnelle négociée entre les pilotes du DEIS et des institutions partenaires).

Finalités de la démarche adoptée :

- Acquérir des démarches, méthodes et outils relevant de la fonction ingénierie du social
- Apprendre à mobiliser cette ingénierie (en lien avec l'expertise des politiques sociales) sur des problématiques institutionnelles de terrain
- Mobiliser cette ingénierie en adoptant les postures professionnelles adaptées.

Stratégies pédagogiques

- Apports théoriques
- Travail sur les démarches et méthodes d'ingénierie à partir d'exemples de chantiers réels : mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation interne, élaboration du projet pédagogique d'un centre de formation de travailleurs sociaux en lien avec la démarche compétences, développement d'un projet européen innovant sur la maladie mentale, ...
- Travail sur les postures de conseil, développeur, expert : séances spécifiques + suivi de la réalisation des études de terrain (restitutions d'étape au client et restitution finale : préparation des restitutions et analyse des restitutions faites en vue de repérer les points faibles et de retravailler les postures).

2- Le programme de formation

Première année = 42h (soit 7 jours)

**** le profil professionnel et les figures d'expert, consultant, développeur = 2 jours (avant l'été)**

**** Ingénierie de l'évaluation = 5 jours (2 jours avant l'été + 3 jours en septembre-octobre)**

- historique et approches de l'évaluation dans les politiques publiques
- évaluation, diagnostic, audit, contrôle : points de repères
- méthodologie de l'évaluation : élaboration de référentiels, réalisation, restitution
- exercices de production d'un référentiel d'évaluation externe et interne

Deuxième année = 60h (soit 10 jours)

**** Ingénierie et développement de projets = 6 jours (avril – juin ; pendant l'étude de terrain)**

- Démarche de conduite de projet
- Conception et management d'un projet d'innovation et de type partenarial
- Prise en compte de l'ingénierie de projets européenne
- Développement des fonctions de veille et de « knowledge management »

En lien avec des exemples de projets européens, expérimentaux...

**** Ingénierie de la formation et de la professionnalisation = 4 jours (octobre-janvier)**

= conception d'un dispositif de professionnalisation et de formation dans une approche compétence

- Sur le versant « employeur » : conduite de la professionnalisation des salariés d'une association en lien avec le développement de projets
- Sur le versant centres de formation : conception d'un dispositif de professionnalisation partagé entre le centre de formation et les terrains de stage.

Troisième année = 12h (soit 2 jours)

Reprise de points clés à travailler sur la base des enseignements des études de terrain.

D.E.I.S. – 2^{eme} année
U.F 2.4 : Etude de terrain

161 h
(7 heures par journée de 9h30 à 17h30)

Sous la responsabilité de

Bénédicte Goussault
Françoise Moncomble
Maryse Gillet-Boucher
Anne-Cécile Begot

**Passerelle DEIS-
-PROTOCOLE DE L'ETUDE DE TERRAIN-
Contractualisation de la commande**

Préalable :

Selon la circulaire DGAS/SD4A n° 2006-379 du 1^{er} septembre 2006, la préparation au diplôme d'Etat d'ingénierie sociale (DEIS) doit prendre en compte les nouveaux besoins de compétences dans le secteur de l'intervention sociale et **favoriser les rapprochements entre haut niveau de connaissances professionnelles et haut niveau de connaissances scientifiques dans le cadre du nouveau schéma licence/master/doctorat (LMD).**

Dans cet esprit, la formation pratique intitulée "Etude terrain" inscrite pour une durée de 175 h (5 semaines) au DF2 « conception et conduite d'actions » a été conçue comme une **démarche de coproduction** entre les étudiants répartis en groupes et des organismes des secteurs sociaux et éducatifs intéressés par une investigation analytique de leur domaine d'action. Ainsi, la réalisation d'un rapport d'étude collectif sert de support à l'épreuve de certification « ingénierie de développement ».

A ce titre, rappelons que la mission de l'université est bien d'éclairer l'action par l'analyse, en charge d'y apporter plus de discernement et de clairvoyance. C'est tout l'enjeu des formations supérieures en travail social (DEIS et ISE) qu'elle met en œuvre, en association avec ses partenaires professionnels (Andesi, ENS, etc)

- **Les démarches dites « études de terrain » entendues comme démarche de recherche appliquée aux terrains, visent tout à la fois l'élaboration de connaissances scientifiques confrontées à l'objet même de l'action tandis que la conduite réfléchie de la pratique permet l'émergence d'un authentique savoir professionnel. C'est à cette condition que la coproduction entre les étudiants en formation et les professionnels des organismes commanditaires sera véritablement fructueuse.**
- **La culture, comme les savoir-faire professionnels, se dégagent ainsi, pour nous, d'un va et vient permanent entre ces trois moments distincts et indissociables, de la connaissance (l'interprétation scientifique), de l'action (mise en œuvre d'objectifs) et du savoir (acquis de l'expérience) d'un cheminement dialectique où recherche, théorie et pratique se façonnent réciproquement dans le jeu constant de l'interprétation**
- **A ce titre également, la démarche de coproduction doit respecter les objectifs de l'étude « terrain qui restent d'abord essentiellement pédagogiques et didactiques pour le groupe en formation ; les études ainsi réalisées ayant statut consultatif, n'ayant à se confondre ni avec des fonctions évaluatives, et encore moins d'audit opérationnel.**
- **Ainsi, la commande une fois négociée, ajustée, approfondie ou limitée par les deux partenaires, le choix de la méthode, les partis pris et les précautions épistémologiques, la discursivité parfois nécessaire à la construction de l'objet d'étude, restent de l'entière responsabilité scientifique de l'Université, en préalable de l'opérationnalité visée par ailleurs et qui appartient clairement aux instances politiques des commanditaires.**

- **Caractéristiques de l'étude terrain:**

- Elle concerne tous les champs : éducatif, social, médico-social, judiciaire, sociopolitique, etc.
- Elle est située sur le terrain d'intervention des organismes qui en ont fait la demande (associations, services publics, établissements publics ou privés, administrations, municipalités, etc.)
- Elle recherche des éléments de compréhension et/ou de mesures susceptibles d'orienter l'action

On trouvera parmi les différents objets possibles :

- L'étude d'un ou de plusieurs aspects de la question sociale appliquée à un territoire et/ou à une population (lien social, mobilisation, participation des usagers, bénévolat, problématiques liées aux catégories d'intervention; handicaps, insertion, addictions, échecs scolaires, logement, transports, délinquance, etc.)
- L'analyse organisationnelle, institutionnelle, stratégique...
- Un diagnostic territorial ou une étude de milieu dans des perspectives de développements.
- L'évaluation d'un dispositif, à condition qu'elle ne couvre pas une évaluation interne d'un établissement au sens de la loi 2002-2).

Elle peut prendre la forme d'une recherche appliquée, d'une enquête participative, d'une recherche-action...

Les recherches pourront, si la commande l'exprime, déboucher sur des avis, conseils, préconisations.

- **Procédure**

1) La formulation de la demande de l'organisme commanditaire.

Elle doit être ébauchée un mois au minimum avant le début des sessions de formation (vacances exclues) par une lettre accompagnée d'un argumentaire et des éléments de présentation du terrain. Ce qui suppose des processus d'investigation et de démarchage préalables de la part des enseignants engagés dans le cursus.

Une commission examinera les propositions.

2) Définition de la commande

Pour préciser son objet, la demande est approfondie et délimitée par le ou les représentants de l'institution demandeuse et ceux du dispositif DEIS (l'UPEC, ENS, ANDESI) et en particulier les directeurs des études terrains.

Elle se concrétise par une lettre de mission adressée au département SESS de Paris 12 et est entérinée par le directeur du DEIS.

3) Contractualisation

Constitution d'un cahier des charges accepté par chaque organisme commanditaire, le dispositif DEIS et les étudiants de chaque groupe.

Ce cahier des charges comporte en particulier:

- l'objet de l'étude
- le ou les lieux de la recherche
- les conditions d'accès: horaires, documents, contacts avec le personnel
- le calendrier
- des modalités de régulation (en cas de déplacement du questionnement initial, de divergences entre les parties, par exemple)
- les conditions de confidentialité, de restitution, de communication et de publication s'il y a lieu.
- la prise en charge des fournitures par l'organisme commanditaire des frais de fonctionnement (papier, photocopie, téléphone), des déplacements, etc., nécessaires à l'étude.
- les signatures des contractants : représentant(s) de(s) organisme(s) commanditaire(s), de l'Université Paris Est Créteil avec le responsable du dispositif et le directeur de recherche, des étudiants.

* il est à noter que la responsabilité personnelle du directeur de l'étude n'est pas engagée

• Modalités pédagogiques

- La formation de 175h est répartie sur 25 journées de 7 heures. Elle comprend des enseignements généraux, des séquences d'encadrement collectif d'ateliers, l'enquête de terrain et le déroulement des épreuves.
- Pour mener les études de terrain, les étudiants seront répartis en atelier de 5 personnes encadrées par un directeur d'étude. Les sujets de recherche correspondant aux commandes des institutions seront exposés aux étudiants en début de session. Leur répartition dans les différents ateliers sera effectuée par les directeurs d'étude en fonction des choix préférentiels (1^{er} ou 2^{ème} choix) des étudiants.
- Les enseignements généraux sont essentiellement destinés aux rappels méthodologiques. Ils s'adressent à l'ensemble de la promotion et, si besoin, à un ou plusieurs ateliers au cours des recherches.
- Les directions d'études (11 journées) s'effectuent selon un rythme qui pourra être réaménagé par chaque directeur d'étude en fonction de la progression des travaux des étudiants. Elles comprennent les temps de présentation de la formation et des sujets de recherches, la constitution des ateliers, la contractualisation de l'étude avec l'organisme commanditaire, les séquences d'encadrement et enfin, la préparation à la soutenance orale et individualisée des travaux.

Le document rédigé collectivement et comportant de 30 à 40 pages hors annexes sera corrigé par un jury composé de 3 personnes (dont 2 désignées par la Direction Régionale de la jeunesse, des sports et de la Cohésion Sociale et une par l'Université).

La note sera collective.

L'oral se fera en présence de tous les membres du groupe ; chacun devra exposer un point du dossier en 6 ou 7 minutes et répondra ensuite aux interrogations des membres du jury pendant de nouveau 6 ou 7 minutes. La note d'oral est individuelle et compte pour la moitié de la note terminale.

Dépôt des Etudes de Terrain : le 31 janvier 2012

Jury en mars 2012

Université Paris-Est Créteil Val de Marne
UFR Sciences de l'Éducation et Sciences Sociales
ANDESI – ENS

EPREUVE INGENIERIE DE DEVELOPPEMENT (DF 2)

TITRE

Rapport présenté par :

Date de soutenance :

NOMS et PRENOMS	Date du jury :
EPREUVE INGENIERIE DE DEVELOPPEMENT D.E.I.S	
Titre :	
Résumé	
Nombre de pages	Annexes
Centre de formation : Université Paris-Est Créteil Val de Marne UFR des Sciences de l'Education et Sciences Sociales ANDESI - ENS	

DOMAINE DE FORMATION III

Gestion et dynamique des ressources humaines

Information et communication

D.E.I.S - 2^{ème} année

DF 3-1 Mobilisation et dynamique des ressources humaines.

18H CM : la dimension financière des organisations de l'action sociale.
Christian Gillardeau

DF 3-2 Information et communication.

24H CM : enjeux de la communication et du système de communication
Marie Caroline Artaud

DF 3

Communication – Ressources humaines

(150 heures)

Sous la responsabilité de Carole Amistani

De profondes transformations ont marqué les organisations de l'action sociale au cours des dernières décennies. Actuellement encore, leur capacité d'ouverture, leur inscription dans une dimension territoriale, la professionnalisation et le développement de nouvelles compétences des différents acteurs ..., constituent des enjeux déterminants.

L'élaboration et la conduite de projets impliquent de nouvelles compétences techniques et méthodologiques de la part des cadres pour être de véritables « cadres développeurs », mais le développement de nouvelles actions nécessite, pour se concrétiser, des compétences en matière d'encadrement et de management.

Conduire une étude, piloter un projet ou un programme d'action, gérer une organisation, ou encore opérer un changement organisationnel destiné à mettre en place de nouvelles formes d'actions collectives, mobilisent nécessairement des ressources humaines et mettent en jeu de multiples acteurs. En outre, la dimension financière est évidemment à prendre en compte dans toute action d'innovation, de développement et de management de projet.

DF 3-1 Mobilisation et dynamique des Ressources Humaines (84 heures)

A - La dimension sociologique et humaine des organisations

Intervenant : Abdelaali LAOUKILI (ANDESI)

La compréhension des fonctionnements réels des organisations est un élément primordial dans la démarche de conduite de projet, dans la perspective de susciter le changement, etc., afin de mobiliser les ressources nécessaires et appropriées aux actions menées.

Il s'agit donc d'être en mesure de comprendre les comportements individuels et collectifs dans les organisations, c'est-à-dire la façon dont les individus coopèrent.

Pour ce faire, nous présenterons les fondements théoriques de la sociologie des organisations et les modalités de constitution de ce champ disciplinaire en insistant sur la dimension empirique de cette discipline.

1. Les modèles d'organisation et leurs évolutions

- L'émergence d'un savoir sur les organisations
- Les fondements théoriques de la sociologie des organisations et les modalités de constitution de ce champ disciplinaire
- Présentation des travaux anglo-saxons pionniers
- Étude des fondements de l'analyse stratégique
- La question de l'identité au travail

2. Les organisations du social : le secteur associatif et le secteur public

- Sociologie des associations
- Typologie et méthodes de ressources humaines

3. Ingénierie sociale et diagnostic organisationnel

- Des grilles de lecture possibles
- Pédagogie par ateliers qui vise à mettre à l'épreuve les grilles de lecture présentées à partir d'exemples.

4. La problématique du changement organisationnel

- Réflexions sur le concept de changement organisationnel
- La sociologie clinique et son approche du changement
- Les mécanismes à l'œuvre dans les organisations
- Crises et résistances
- L'accompagnement des organisations dans la mise en place de la loi 2002-2 : la question du projet et de l'évaluation

B – La dimension financière des organisations de l'action sociale

Enseignant : Christian Gillardeau – (18 heures)- Secrétaire général d'Association

1. Le financement de l'action sociale et médico – sociale

- Les établissements et services couverts par la loi du 02.01.2002.
- Les différents financeurs publics des établissements et services
- L'origine et le sens du financement et de la tarification
- Les instruments de régulation
- Habilitation et conventionnement
- Les nouvelles règles du jeu tarifaire : le système des enveloppes fermées

2. Le diagnostic financier

- Les équilibres financiers fondamentaux : la trilogie FR / BFR/ Trésorerie
- Structure et financement des investissements
- Indépendance financière et endettement
- L'analyse complémentaire par les ratios
- La pratique du diagnostic financier et les prescriptions pour maintenir ou améliorer les équilibres financiers
- L'identification des marges de manœuvre
- Les économies potentielles et les alternatives

3. Logique budgétaire et Outils de prospection

- Élaboration d'une gestion prévisionnelle
- Contrôle et suivi budgétaire
- Tableaux de bord : indicateurs à retenir
- Planification de la politique d'investissement
- Conséquences sur le tarif

DF3-2 Information et communication (66 heures)

Enseignant – Marie-Caroline Artaud – Psychosociologue

Les activités de conception de dispositif et de conduite de projet, de mobilisation d'équipe autour d'un changement ou l'organisation de la transmission des connaissances et du développement des compétences constituent des situations complexes d'interaction. La compréhension des processus de communication s'avère décisive pour gagner en autonomie dans l'analyse de ces situations et l'utilisation adéquate des différentes modalités de communication, en complément de la lecture des enjeux organisationnels.

Cet enseignement se propose d'axer les apports théoriques et les questionnements sur les dimensions groupales et interpersonnelles. Il devra ainsi permettre aux stagiaires d'appréhender et de problématiser les enjeux de leurs fonctions futures, principalement en matière de mobilisation et de coordination des ressources humaines. Il les conduira également à s'interroger sur leur implication dans leur activité et sur leur propre rapport au groupe, afin de développer leur capacité de distanciation.

Partant de certains concepts clés de la psychosociologie (le groupe restreint, la complexité, l'implication, l'altérité...), ce module explorera les modalités relationnelles des collectifs de travail du secteur social. Seront ainsi abordées les thématiques suivantes :

La question du groupe

- Vie et théories des groupes
- Management et leadership

La question du sujet

- Le sujet dans son lien au social et dans l'hypermodernité
- Le sujet dans son lien au travail, à l'institution et à ses objets.

La question de la connaissance

- La philosophie de la connaissance
- La clinique
- La logique compétence
- L'analyse et le savoir de l'activité
- L'innovation

La question de la communication orale et écrite

- Langage, parole, information
- Les réseaux de communication
- L'animation de réunion
- La conduite d'entretiens
- L'argumentation
- La décision

Les méthodes pédagogiques de l'ensemble du DF3

- Exposés didactiques et échanges avec les participants
- Réflexions sur des exemples concrets de situations professionnelles analysées à la lumière des modèles théoriques et outils d'analyse
- Lectures commentées d'extraits et de textes théoriques
- Études de cas (avec des degrés différents de difficultés) visant l'appropriation des concepts et des outils
- Travaux en groupe à partir d'études de cas et de simulations professionnelles

Bibliographie

- AMADO G., GUITTET A., *Dynamique des communications dans les groupes*, Armand Colin, 1993
- BERNOUX P., *La sociologie des organisations*, Le Seuil, 1985.
- BIGOURDAN B., TCHERKACHINE D., *Evaluer et Optimiser le projet associatif*, Editions Juris Associations
- BRETON P., *Eloge de la parole*, La Découverte, Paris, 2003.
- CROZIER M., FRIEDBERG E., *L'acteur et le système*, Le Seuil, 1977.
- DE GAULEJAC V., *Névrose de classe*, 1987
- DELAVEAU JM, *Guide de la gestion financière*, Editions Dunod, 1999
- DUBAR C., *Socialisation et identités professionnelles*, Armand Colin, 1992.
- ENRIQUEZ E., *L'organisation en analyse*, PUF, 1992.
- FOUDRIAT M, *Sociologie des organisations*, Pearson Education, 2ème édition, 2007.
- HUMBERT Ch ; (sous la dir.), *Institutions et organisations de l'action sociale. Crises, changements, innovations*, l'Harmattan, 2003
- LAVILLE J-L. et SAINSAULIEU R., *Sociologie de l'association*, Desclée de Brouwer, 1997.
- MORIN E., *Introduction à la pensée complexe*, Paris ESF, 1991.
- ORIFIAMMA R., DOMINICE P., LAINE A., (sous la dir.) *Histoire de vie, théories et pratiques, Education permanente*, 2000.
- ROGERS C.R., *Les groupes de rencontres*, Dunod, Paris, 1996.
- SAINSAULIEU R., *L'identité au travail*, Presse de la FNSP, 1977, réed 1995.
- WINKIN Y. (présentation), *La nouvelle communication*, Seuil, Paris, 1981.
- WOLTON D., *Penser la communication*, Flammarion, Paris, 1997.

- Guide du budget de l'UNIOPSS
- Analyse et gestion financières Editions ENSP

L'évaluation du DF 3

L'évaluation est globale et concerne l'ensemble du Domaine de Formation 3.

Conformément aux textes réglementaires, elle consistera en un article de 10 000 à 12 000 signes, relatif à l'une des quatre compétences du domaine :

- évaluer mobiliser les ressources nécessaires pour conduire un projet, pour susciter le changement, pour favoriser la transmission des savoirs professionnels
- promouvoir des processus formatifs pour développer les compétences individuelles et collectives
- coordonner, animer et réguler des collectifs de travail
- assurer la communication et l'information pour l'efficacité des actions et la diffusion des connaissances

Cet article sera envisagé par rapport à l'enjeu actuel de lisibilité de l'activité des travailleurs sociaux et à la capacité à penser et à écrire son expérience afin de pouvoir communiquer les connaissances acquises à un public professionnel large.

En ce sens, l'écriture de cet article nous paraît être un élément essentiel du positionnement professionnel du cadre du travail social issu du DEIS. L'appropriation de la démarche et des techniques d'écriture est un des objectifs du module communication, elle fera l'objet d'un accompagnement transversal.

VALIDATION DU MASTER 1

DEIS 4

	Nature	Ects
UE 1	Examen écrit et oral portant sur le séminaire de rentrée et sur l'épistémologie des sciences de la société	6
UE 2	Démarche de recherche CC dans les TD	9
UE 3	Dossier sur la famille et sur la protection sociale	9
UE 4	Dossier sur l'Europe	3
UE 5	Note informatique	3
UE 6	Note de problématique et de recherche de projet de mémoire écrit et oral	18
UE 7	Fiche de lecture	9
UE 8	Dossier professionnel	3

VALIDATION DU MASTER 2

DEIS 4

	Nature	Ects
UE 9	Ecrit et soutenance orale de l'étude de terrain	9
UE 10	Fiche de lecture (M. de Montalembert) Note de synthèse (P. Lechaux-G. Rivet)	6 3
UE 11	Dossier professionnel (M de Montalembert)	6
UE 12	Appréciation de l'état d'avancement des mémoires suivant trois critères : - problématisation - système d'hypothèse et méthodologie prévisionnelle - faisabilité et étapes.	6

	Nature	Ects
UE 13	Ecrit analytique sur le séminaire 1 ou sur le séminaire 2.	3
UE 14	Dossier ou fiche de lecture (sur l'un des 4 séminaires de politiques sociales)	3
UE 15	1 article (DF3) DEIS	12
UE 16	Ecrit et soutenance orale du Mémoire <i>La moyenne est nécessaire pour l'obtention du mémoire (coef 3 à l'écrit et 1 à l'oral)</i>	12

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS et FINANCIERS

Scolarité du DEIS - bureau 6-17 Catherine OLIVIER

	MATIN	APRES MIDI
LUNDI	9H00 – 12H45	14H00 – 16h00
MARDI	9H00 – 12H45	14H00 – 16h00
MERCREDI	9H00 – 12H45	14H00 – 16h00
JEUDI	9H00 – 12H45	14H00 – 16h00
VENDREDI	9H00 – 12H45	14H00 – 16h00

Service Financier – bureau 6-10 Brigitte BILLARD

	MATIN	APRES MIDI
LUNDI	9H00 – 12H30	14H00 – 17H30
MARDI	9H00 – 12H30	14H00 – 17H30
MERCREDI	9H00 – 12H30	FERME
JEUDI	9H00 – 12H30	14H00 – 17H30
VENDREDI	9H00 – 12H30	14H00 – 17H30

Bibliothèque Universitaire (CMC, 61 avenue du Général de Gaulle – Métro Créteil Université)

Horaires : du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 19h00

le Samedi : 8h30 à 12h30 du 1^{er} novembre au 31 mai

Documentation de l'UFR SESS Géraldine PUES

	MATIN	APRES MIDI
MARDI	9h30-13h00	14h00-19h00

Vous pourrez **consulter** les travaux d'étudiants **UNIQUEMENT SUR PLACE**.

Tél. : 01.45.17.44.13 mail : doc.sess-staps@u-pec.fr

Salle informatique en libre service au 2^{ème} étage site Pyramide - salle B214 de 9h00 à 18h00.

Déroulement de la Formation

Tout désistement ou arrêt de la formation devra être signalé, par écrit, à la scolarité et au service financier. En cas de non respect de cette procédure d'arrêt (courrier le notifiant), **l'ensemble de la somme sera due.**

De même, **les changements de situations ou de coordonnées devront être signalés par écrit** à la scolarité.

En cas d'impossibilité de vous présenter aux cours dispensés, vous devez prévenir la scolarité qui se chargera de prévenir l'enseignant concerné.

Il vous sera délivré des attestations de présence mensuelle, **à votre charge** de les transmettre à votre employeur. Si vous avez des formulaires particuliers à remplir, merci de nous en informer et de les fournir à **Mme BILLARD, bureau 6-10** ou **Mme OLIVIER, bureau 6-17.**

Dans le cas d'un financement individuel, il vous sera demandé 30% du montant total de l'année de formation, **à chaque début** d'année de formation.

Délivrance des attestations définitives et les diplômes

Les attestations définitives de réussite sont établies à l'issue de la formation. Ils peuvent être retirés ou envoyés en RECOMMANDE AVEC AR. Il ne sera procédé à **aucune délivrance de DUPLICATA** en cas de perte. De plus, l'envoi du diplôme est assujéti à l'aval du Service Financier. **Toute formation non soldée bloquera cet envoi.**

ANNUAIRE UFR - S.E.S.S

Nom - Prénom	Fonction	Contact
BARRIENTOS Luz	Responsable administrative	01.45.17.44.01 barrientos@u-pec.fr
BILLARD Brigitte	Responsable gestion financière	01.45.17.44.00 billard@u-pec.fr
DAN Daniéla	Responsable de Scolarité	01.45.17.44.11 dan@u-pec.fr
DARDY Claudine	Professeure des Universités	01.45.17.44.34 dardy@u-pec.fr
GOUSSAULT Bénédicte	Enseignante Maître de conférences	01.45.17.44.35 goussault@u-pec.fr
LECHAUX Patrick	Enseignant	01.45.17.44.21
MONCOMBLE Françoise	Enseignante Maître de conférences	01.45.17.44.42 moncomble@u-pec.fr
de MONTALEMBERT Marc	Enseignant Directeur du DEIS	01.45.17.44.44 montalembert@u-pec.fr
OLIVIER Catherine	Gestionnaire de Scolarité	01.45.17.44.12 catherine.olivier@u-pec.fr
PUES Géraldine	Documentation	01.45.17.44.13 doc.sess-staps@u-pec.fr
RIVET Gilles	Maître de conférences associé	
TRINCAZ Jacqueline	Directrice de l'U.F.R	01.45.17.44.34 trincaz @u-pec.fr

ANNUAIRE ENS/ANDESI

ENS		
FALCONNET Georges	Enseignant	01.40.38.67.00
LEGROS Patrick	Directeur du Centre de formation,	01.40.38.67.00 patrick.legros@ensparis.fr
TRAPON Martine	Directrice générale	01.40.38.67.00 direction@ensparis.fr

ANDESI		
AMISTANI Carole	Responsable formations supérieures	01.46.71.71.71 c.amistani@andesi.asso.fr
ARTAUD Marie Caroline	Enseignant	01.46.71.7.1.71
GILLARDEAU Christian	Enseignant	01.46.71.7.1.71
GILLET-BOUCHER Maryse	Enseignante	01.46.71.71.71

CONTACT

2, rue de Torcy
75018 PARIS

Tél : 01.40.38.67.00
Fax : 01.46.07.26.19

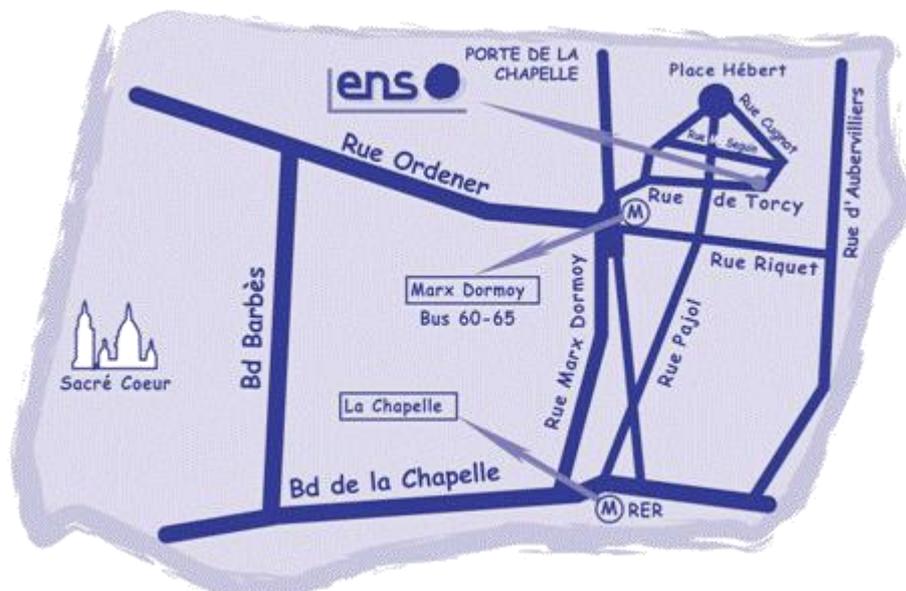
contact@ensparis.fr

Plan d'accès

Métro : Marx DORMOY (ligne 12)

RER B : Gare du Nord / sortie : La Chapelle

Bus : 60 - 65





Association Nationale des Cadres du Social

Accès en RER

Ligne C, train MONA ou ROMI,
station Gare d'Ivry sur Seine (sortie Ivry-Port)
A 6 minutes de la gare d'Austerlitz,
à 9 minutes de la station Saint-Michel et à 20 minutes de
la Gare de Lyon
Accès facile depuis
les aéroports d'Orly par la ligne C
et de Roissy par la ligne B
(changement à St-Michel)

Accès par autoroute

A6 et A4

Accès par bus

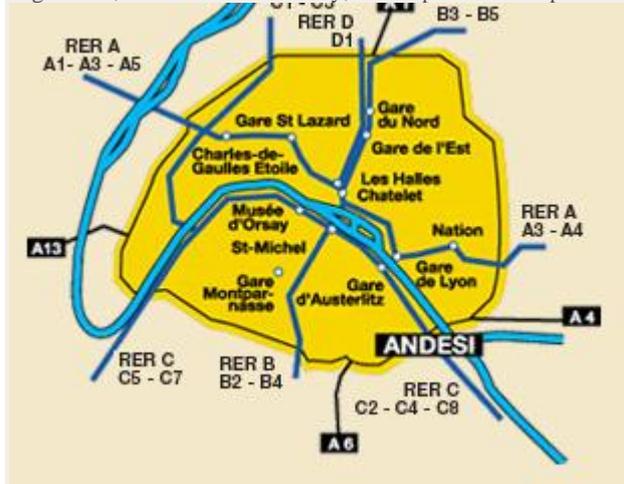
lignes 125 - 132 - 325

Accès par périphérique

Sortie Quai d'Ivry, suivre la route Nationale 19.

Accès en métro

Ligne n°7, station Mairie d'Ivry, correspondance rapide à Châtelet, Opéra, Gare de l'Est



Le siège social est établi dans le Val de Marne, 63bis, Boulevard de Brandebourg, 94200 IVRY sur SEINE
Tél 01 46 71 71 71 – fax 01 46 71 19 27 – info@andesi.asso.fr – www.andesi.asso.fr

